

Inauguration au complexe sportif des Amandiers

Samedi 14 mai après-midi s'est déroulée l'inauguration du 3^e terrain de tennis couvert, de la tribune et du club-house de football du complexe sportif des Amandiers.



Arnaud de Bourrousse, votre Maire, accompagné d'Aurélien Devred, Maire-adjoint délégué au Sport, à la Santé et au Handicap, et de nombreux autres élus de Carrières-sur-Seine, a coupé le ruban inaugural de ces deux nouveaux équipements carrillons, en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, d'Othman Nasrou, Vice-président du conseil régional d'Île-de-France, chargé de la jeunesse et de la promesse républicaine, de Nicole Bristol, Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines et Maire de Montesson, de Marie Lebec, députée de la 4^e circonscription des Yvelines, de Francis Eveillard, Président du Comité des Yvelines de Tennis, d'Ali Sahali, membre du Comité des Yvelines de Football, de Jean-Pierre Bayard, Président d'honneur de l'Union Sportive de Carrières-sur-Seine (USC), de Didier Lorho, Vice-Président de l'USC, de Sylvie Lorho, présidente de la section tennis de l'USC, et de Jean-Louis Rodrigues, Président de la section football de l'USC.

Livrée en septembre 2021, cette extension du complexe des Amandiers permet à l'USC Tennis et l'USC Football de bénéficier d'une plus grande capacité d'accueil pour leurs nombreux adhérents et les joueurs des clubs reçus.

Le 3^e terrain de tennis couvert, la nouvelle tribune de football et le club-house ont été financés par la ville de Carrières-sur-Seine (2,32 millions d'euros), avec le soutien du Département des Yvelines (111 200€), la Région Île-de-France (109 440€), la Fédération Française de Tennis (50 000€) et la Fédération Française de Football (18 000€).

Logos des investisseurs Complexe sportif des Amandiers







Complexe Sportif des Amandiers
155 rue de Bezons
78420
Carrières-sur-Seine